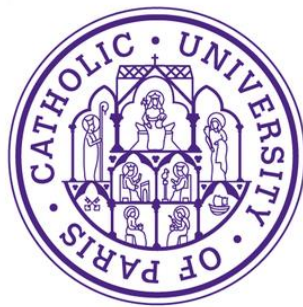


FICHE
DE PRESENTATION DES
MANUSCRITS

à l'usage des auteurs de la revue

Transversalités



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

❖ Indications générales

L'article sera de l'ordre de 30 000 signes, y compris les espaces. Il est demandé de joindre un résumé de l'ordre de 600-900 signes, y compris les espaces, en français et en anglais, ainsi qu'une liste de mots-clés, également en français et en anglais.

Les rapports de soutenance de thèse (mentions excellent/très bien) seront de l'ordre de 5 000 signes.

❖ Présentation des textes

Le texte doit être en **Times New Roman, taille 12**, avec un **interligne simple**, sans mise en page particulière (ne pas insérer de ligne entre les paragraphes et ne pas créer d'alinéas). L'insistance est marquée par l'italique et non par l'emploi du gras ou des capitales. Les majuscules sont accentuées. Les termes étrangers, les titres de livres ou de revues s'écrivent en italique.

❖ Titres et sous-titres

Mettre les titres en gras et les sous-titres en italique (sans utiliser de style).

❖ Citations

Les citations brèves seront insérées dans le texte, sans mise en page particulière et sans retrait de paragraphe. Les guillemets français (« et ») seront utilisés pour chaque citation, à l'exception d'une citation à l'intérieur d'une citation qui recommande les guillemets anglais. L'italique ne doit pas être utilisé pour les citations.

Les citations longues feront l'objet d'un paragraphe à part, avec retrait, en caractères Times New Roman de taille 11. Ces citations ne seront pas mises entre guillemets ni en italique.

Les passages retirés seront signalés par [...] et les mots changés ou ajoutés par des crochets.

❖ Abréviations

Préciser la signification d'une abréviation dès sa première utilisation dans le texte.

❖ Dates et chiffres

Les dates doivent être écrites de la manière suivante :

Au 1^{er} siècle av. J.-C. (chiffres des siècles en petites capitales)

Au XIX^e siècle

En 50 av. J.-C.

Le 31 mars 1987.

Écrire les nombres en lettres jusqu'à vingt, en chiffres au-delà.

❖ Notes de bas de page

Elles sont placées **en bas de page avec une numérotation continue**. Elles sont en **Times New Roman, taille 10**, avec un **interligne simple**.

Les appels de note sont indiqués par un exposant placé avant tout signe de ponctuation et avant les guillemets fermants.

Quelques abréviations à utiliser : n° (numéro), n. (note), p. (page/pages ; ne pas utiliser pp.), t. (tome), vol. (volume).

Les références bibliographiques dans les notes de bas de page se présentent de la façon suivante :

- Pour un **livre** :

Prénom NOM (en petites capitales), titre de l'ouvrage (en italique), ville(s), maison(s) d'édition, collection (éventuellement), année de parution, page(s).

Exemple : Henri VAN HOOFF, *Histoire de la traduction en Occident*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot, coll. « Bibliothèque de linguistique », 1991, p. 24.

- Pour un **article ou un chapitre paru dans un ouvrage collectif** :

Prénom NOM, titre de l'article (entre guillemets), dans Prénom NOM du ou des éditeur(s) (éd.), titre de l'ouvrage (en italique), ville, maison d'édition, collection (éventuellement), année de parution, pages.

Exemple : Claude LEVI-STRAUSS, « Le problème des relations de parenté », dans Jacques BERQUE (éd.), *Systèmes de parenté ? Entretiens interdisciplinaires sur les sociétés musulmanes*, Paris, EPHE, 1969, p. 13-21.

- Pour un **article de revue** :

Prénom NOM, titre de l'article (entre guillemets), titre du périodique (en toutes lettres, en italique), volume (éventuellement), n°, année de parution, pages.

Exemple : Georg SIMMEL, « La société secrète », *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 14, 1976, p. 281-305.

Lors de **répétitions de références**, reprendre les prénom et nom de l'auteur suivis du titre (éventuellement abrégé), puis de la mention *op. cit.* ou art. cité et enfin des éléments changés (tome, chapitre et/ou page).

Si deux références identiques se suivent, la seconde est remplacée par « *Ibid.* » éventuellement suivie des éléments changés (tome, chapitre et/ou page).

Si le même auteur est répété dans deux notes consécutives, remplacer par *Id.* (pour un homme) ou *Ead.* (pour une femme).

Si plusieurs ouvrages/articles d'un même auteur sont placés à la suite dans une note, le nom de l'auteur n'apparaît qu'à la première occurrence et les références sont séparées par des points-virgules.

Dans le cas d'un **ouvrage traduit**, mettre directement après le titre de l'ouvrage la mention trad. suivie des prénom et nom du traducteur (en minuscules).

Exemple : Romano GUARDINI, *La polarité. Essai d'une philosophie du vivant concret*, trad. Jean Greisch et Françoise Todorovitch, Paris, Cerf, 2010.

Ne pas utiliser un référencement sous la forme (nom, date) renvoyant à une bibliographie.